



## CRÉATION DU RÉSEAU DE CHALEUR ESTER DANS VOTRE QUARTIER



Madame, Monsieur,

Saint-Nazaire Agglomération lance la création d'un grand réseau de chaleur qui permettra d'alimenter 4 000 logements collectifs et 30 bâtiments publics en chauffage et en eau chaude, grâce à une énergie locale, renouvelable et plus économique.

Pour garantir la réussite de ce projet, la conception, la réalisation et l'exploitation de l'installation ont été confiées à Dalkia, filiale d'EDF. Les travaux de construction se dérouleront par étapes entre 2025 et 2030, avec une mise en service progressive dès 2026.

**Votre quartier est concerné par le tracé du futur réseau de chaleur.**

À ce titre, des travaux auront lieu **rue et impasse Léonard de Vinci, en mai 2026 (\*dates prévisionnelles)**, pour poser les canalisations qui transporteront cette énergie propre et durable. **Les riverains seront informés directement des changements, au fil du chantier, par les entreprises et votre médiatrice.**

Malgré les efforts déployés pour limiter les contraintes, ces interventions nécessiteront des modifications de circulation, comme indiqué sur les plans au verso de ce document.

### PENDANT LES TRAVAUX :

- **Voitures** : la circulation sera fermée, sauf pour les accès riverains maintenus (voir plan au verso).
- **Piétons / vélos** : la circulation sera autorisée sauf intervention exceptionnelle sur la chaussée.
- **Stationnement** : les places situées sur l'emprise du chantier seront temporairement inaccessibles.
- **Collecte des déchets** : la collecte des déchets pourra être perturbée le temps des travaux. Si nécessaire, le service gestion des déchets vous informera des mesures provisoires mises en œuvre.

Toutes les équipes chantier sont mobilisées pour garantir la sécurité des piétons et usagers de la route.

Les équipes d'Ester

Avec le soutien de l'Ademe



## CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX



Info travaux

MAI 2026\*

**DU LUNDI 04 MAI  
AU VENDREDI 5 JUIN\***

\* Dates prévisionnelles

Zone de travaux phase 2 du  
18 Mai au 05 Juin 2026

Circulation interdite dans les deux sens sur  
la rue et l'impasse Léonard de Vinci

Zone de travaux phase 1  
du 4 Mai au 22 Mai

Déviation à privilégier  
par l'avenue Hector Berlioz  
et la rue Jean Bart



L'accès aux commerces et services  
est maintenu pendant les travaux



Des accès piétons sont maintenus  
pour les riverains pendant les travaux